

Vers plus de droits
نحو مزيد من الحقوق

Enfants Algériens

en chiffres 2024

Enfants Algériens

en chiffres 2024

TABLE DES MATIÈRES

3. Place des enfants dans la population algérienne

5. Conditions de vie des enfants algériens

2.1. Situation familiale.....	5
2.2. Conditions de logement.....	5
2.3. Approvisionnement en eau potable.....	5

7. Naissances

3.1. Évolution du nombre de naissances	7
3.2. Enregistrement à l'État Civil	7
3.3. Naissance en milieu assisté en 2017-2018	8

10. Nutrition

4.1. Allaitement maternel.....	10
4.2. Diversification alimentaire	10

11. Soins au nouveau-né

5.1. Examen postnatal et premiers soins.....	11
5.2. Soins postnataux :.....	11

12. Vaccination

15. Problèmes de Santé du nouveau-né

7.1. Petit poids de naissance	15
7.2. Prématurité	15

16. Mortalité infantile et juvénile

8.1. Mortalité infantile	16
8.2. Mortalité néonatale et néonatale précoce	17
8.3. Mortalité infanto-juvénile	19

20. Soutien à l'apprentissage du jeune enfant

9.1. Soutien à l'apprentissage des enfants de 2 à 5 ans au sein du ménage ..	20
9.2. Aspects problématiques	21
9.3. Indice de développement de la petite enfance.....	22

24. Préparation à l'école pour les 3 à 5 ans

10.1. Fréquentation du préscolaire chez les enfants de 3-5 ans	24
10.2. Fréquentation de la maternelle avant l'entrée à l'école.....	25

28. *Scolarité*

11.1. Nombre d'enfants scolarisés.....	28
11.2. Primaire	29
11.3. Cycle Moyen	30
11.4. Cycle Secondaire.....	31
11.5. Quelques indices synthétiques.....	31
11.6. Taux de fréquentation par cycle selon le sexe et Indice de parité	32
11.7. Évolution du taux de fréquentation aux différents cycles	32

33. *Pratique sportive par les 5-17ans*

35. *Loisirs des enfants*

36. *Discipline de l'enfant*

38. *Travail des enfants*

41. *Violences subies par les adolescents*

42. *Accidents de l'enfant*

43. *Santé dentaire*

44. *Mariages et Grossesses précoces*

18.1. Mariages précoces	44
18.2. Grossesses précoces.....	46

47. *Recommandations*

48. *Conclusion*

49. *Principales sources utilisées*

ENFANTS ALGÉRIENS EN CHIFFRES

L'Algérie s'étend sur 2.282.000 km². On y distingue trois grandes zones géographiques allongées d'est en ouest : le Tell, bordé au nord par la mer Méditerranée et au sud par l'Atlas tellien, dont le climat est méditerranéen ; les Hauts Plateaux, entre Atlas Tellien et Atlas Saharien, au climat continental semi-aride, enfin le Sahara au sud qui occupe 2 millions de km², au climat désertique.

Son PIB par habitant évalué par le FMI à 4.982 USD en 2023, en fait un pays à revenu intermédiaire.

Sur une population évaluée à 46 millions d'habitants, 30%, soit 14 millions de personnes, ont moins de 15 ans (à titre de comparaison, dans l'Union Européenne, les moins de 15 ans représentent 15% de la population) ; la moitié de la population a moins de 30 ans.

Les données analysées dans ce document sont issues pour l'essentiel de données recueillies et publiées par les pouvoirs publics algériens. Elles indiquent comment la population des jeunes algériens est prise en charge à la naissance, soignée, accompagnée, éduquée, et protégée tant par la famille que par les pouvoirs publics ; comment elle se développe, elle apprend, joue et prend sa place. Quelques recommandations concluront cette analyse.

CHAPITRE 1

Place des enfants dans la population algérienne

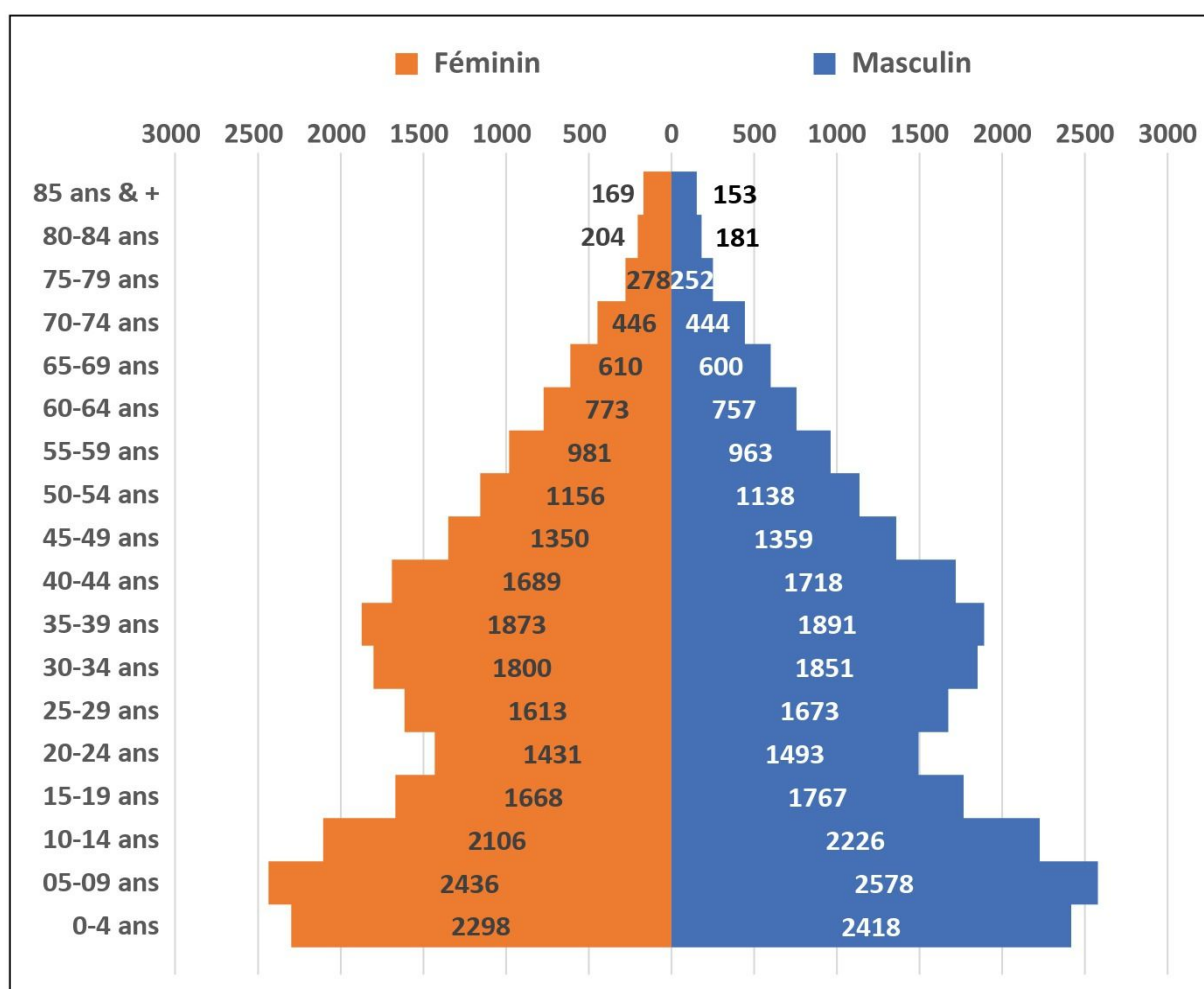
Population selon l'âge et le sexe en 2023 (en milliers)

Tranches Age	Masculin	Féminin	Ensemble	% de la population	% cumulé
00 an	454	430	884	1,9%	1,90%
1-4 ans	1964	1868	3832	8,3%	10,2%
5-9 ans	2578	2436	5014	10,8%	21,0%
10-14 ans	2226	2106	4332	9,3%	30,3%
15-19 ans	1767	1668	3435	7,4%	37,8%
20-24 ans	1493	1431	2924	6,3%	44,1%
25-29 ans	1673	1613	3286	7,1%	51,2%
30-34 ans	1851	1800	3651	7,9%	59,0%
35-39 ans	1891	1873	3764	8,1%	67,2%
40-44 ans	1718	1689	3407	7,4%	74,5%
45-49 ans	1359	1350	2709	5,8%	80,4%
50-54 ans	1138	1156	2294	5,0%	85,3%
55-59 ans	963	981	1944	4,2%	89,5%
60-64 ans	757	773	1530	3,3%	92,8%
65-69 ans	600	610	1210	2,6%	95,4%
70-74 ans	444	446	890	1,9%	97,3%
75-79 ans	252	278	530	1,1%	98,5%
80-84 ans	181	204	385	0,8%	99,3%
85 ans & +	153	169	322	0,7%	100,0%
Total	23462	22881	46343	100,0%	

En 2023 la population algérienne compte au total 46 millions d'habitants. La population des moins de 5 ans est estimée à 4,7 millions soit 10,2% de la population totale. Avec 14 millions, les moins de 15 ans en représentent un peu plus de 30% et les moins de 20 ans 37,8% (17,5 millions).

Le nombre d'hommes est supérieur à celui des femmes jusqu'à 49 ans.

Pyramide des âges



Source : ONS Démographie

CHAPITRE 2

Conditions de vie des enfants algériens

2.1. Situation familiale

Selon les résultats de l'étude MICS6, la majorité des enfants algériens vivent dans une famille nucléaire. Seuls 12,6% des ménages sont constitués de 2 familles et plus. La taille moyenne d'un ménage est de 4,8 personnes. La plupart des enfants de moins de 18 ans vivent avec leurs deux parents biologiques, 4,2% avec leur mère seule.

Avec les deux parents	Avec la mère seule	Avec le père seul	Avec aucun des deux parents
94,2%	4,2%	0,6%	0,9%

Parmi les enfants de moins de 18 ans qui ne vivent avec aucun de leurs parents biologiques, 36,4% seraient des enfants adoptés (probablement des enfants pris en kafala), les autres vivant généralement avec un membre de leur famille.

2,8% des enfants de moins de 18 ans sont orphelins : 2,2% sont orphelins de père, 0,5% orphelins de mère, et 0,1% orphelins de père et de mère.

2.2. Conditions de logement

Les résultats de l'enquête MICS6 indiquent que la très grande majorité des familles (98%) habitent des maisons en dur, que ce soit en milieu urbain ou rural. Leur habitat dispose de l'électricité (99,6%) et leur famille cuisine au gaz de ville ou au gaz butane (99,3%), dispose d'un réfrigérateur pour 97,5% d'entre elles et pour 75% d'une machine à laver le linge. Cependant l'enquête relève que 15,2% des ménages vivent dans des zones contenant des dépôts d'ordure ou des eaux stagnantes.

2.3. Approvisionnement en eau potable

Si l'électrification est pratiquement généralisée y compris dans les zones rurales retirées, l'approvisionnement en eau potable pose toujours des problèmes aussi bien en matière de qualité, qu'en matière de disponibilité. De plus cet approvisionnement en eau nécessite dans certains cas des déplacements longs.

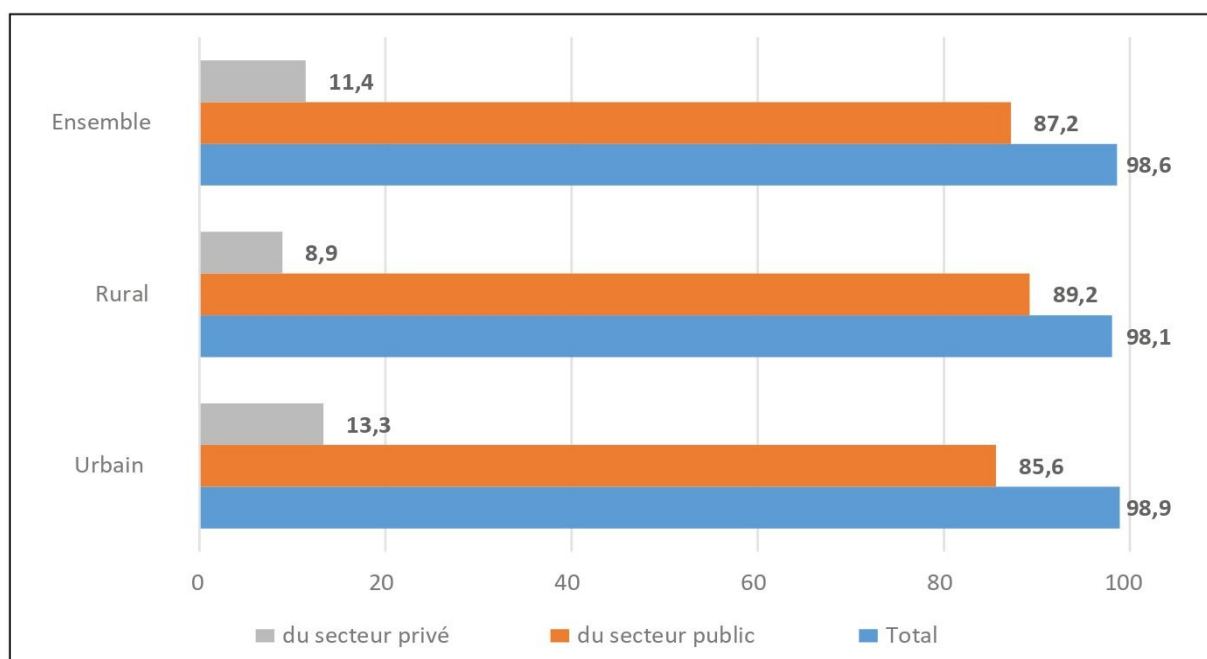
3.3. Naissance en milieu assisté en 2017-2018

La naissance dans un établissement de santé est un facteur important de réductions de risques

Au total 98,6% des enfants nés vivants durant les deux années précédant l'enquête MICs6 sont nés dans un établissement de santé. C'est encore mieux qu'en 2012 où 96,8% des enfants étaient nés dans un établissement de santé.

Le pourcentage d'enfants nés en milieu assisté diffère peu selon le milieu urbain et rural. L'écart entre les deux milieux est plus marqué concernant le choix d'un établissement privé : 13,3% d'accouchements en maternité privée pour les urbains contre 8,9% pour les ruraux.

C'est dans le sud que ce pourcentage est un peu plus bas (98,3).



% d'enfants nés vivants dans un établissement de santé				% d'enfants nés à domicile
	Ets. Santé	Public	Privé	
Urbain	98,9	85,6	13,3	0,8
Rural	98,1	89,2	8,9	1,8
	Ets. Santé	Public	Privé	
Urbain	98,9	85,6	13,3	0,8
Rural	98,1	89,2	8,9	1,8

Source : MICs6

L'accès des mamans à des établissements de santé est un peu moindre dans le sud (95,2% des accouchements) et dans les Hauts plateaux du centre (96,0), mais quasi identique sur le reste du territoire, ce qui montre l'énorme effort fait par le gouvernement pour assurer des services de santé à l'ensemble de la population. Du fait de la gratuité des soins délivrés dans le secteur public, quel que soit le niveau de revenu des familles, l'accès aux structures de santé est pour tous supérieur à 99% des accouchements, en dehors de la tranche la plus démunie où il n'est que de 96,8%. Le niveau d'instruction de la mère joue un rôle plus déterminant surtout pour les personnes sans instruction (94,8% d'accouchement en structure de soins) 98% des accouchements se font par un personnel qualifié : sages-femmes (64,0%), médecin (34,4%) ou infirmière (0,4%).

CHAPITRE 4

Nutrition

4.1. Allaitement maternel

Selon l'enquête MICS6, 87,1% des nouveau-nés sont allaités à la naissance, 32,9% dès la première heure.

28,7% des enfants de 0 à 5 mois bénéficient d'un allaitement maternel exclusif ; cette proportion est un peu moindre dans le Sud, mais paraît indépendante du niveau de richesse et de l'éducation de la mère. On notera que l'allaitement maternel exclusif pendant les 6 premiers mois a nettement progressé passant de 6,9% en 2006 à 25,7% en 2012 à 28,7% en 2019.

40,8% des enfants de 12 à 15 mois continuent d'être allaités et il en est de même de 26,4% des enfants de 20 à 23 mois

La durée médiane de l'allaitement maternel est de 12,7 mois.

4.2. Diversification alimentaire

Entre 6-8 mois, 88% des enfants reçoivent des aliments semi solides ou mous. Par contre la diversité alimentaire recommandée n'est pas toujours assurée.

CHAPITRE 5

Soins au nouveau-né

5.1. Examen postnatal et premiers soins

Selon l'enquête MICS6 de 2019, 91,5% des nouveau-nés ont bénéficié d'un examen post-natal dans les deux premiers jours de leur vie ; le taux le plus faible est, comme attendu, observé dans le cas d'une naissance à domicile (56,2%). Le milieu de résidence a une influence marginale en ce qui concerne la fréquence de cet examen : urbain 88,5% ; rural 85,5%. Il est légèrement plus fréquent dans les établissements de santé privé (89,3%) que public (87,7%)

91,4% des enfants ont été pesés à la naissance et la plupart des nouveau-nés ont été séchés après leur naissance (80,8).

Seule une petite minorité d'entre eux (12,8%) ont reçu le contact peau à peau avec leur mère.

Pour les nouveau-nés, peu nombreux (1,2%), nés à domicile, les soins du cordon sont souvent peu appropriés (instrument pour couper le cordon souvent non stérile et substance appliquée au cordon non appropriée)

5.2. Soins postnatals :

Les principaux soins postnatals délivrés aux nouveau-nés sont l'examen du cordon et la mesure de la température.

Contenu des soins postnatals pour les nouveau-nés % des nouveau-nés recevant les soins postnatals suivant	
Examen du cordon	42,5
Mesure de la température	21,4

CHAPITRE 6

Vaccination

Calendrier vaccinal algérien des enfants de la naissance à 18 mois

Age	Vaccin
À la naissance	BCG
	Polio (VPO)
	Anti hépatite B (HVB)
2 mois	DTC Hib HVB1
	Polio (VPO)1
	Anti Pneumocoque1 (une semaine après)
3 mois	Polio (VPO)2
4 mois	DTC Hib HVB2
	Polio (VPO)2
	Anti Pneumocoque2 (une semaine après)
11 mois	Anti rougeoleux, anti ourlien, anti rubéoleux (ROR)
12 mois	DTC Hib HVB3
	Polio (VPO)3
	Anti Pneumocoque3 (une semaine après)
18 mois	Anti rougeoleux, anti ourlien, anti rubéoleux (ROR)

**Pourcentage d'enfants de 12-23 mois, ayant reçu les différents vaccins
(au vue de la carte de vaccination ou à défaut de la déclaration de la mère)**

Vaccin	Carte de vaccination	Déclaration de la mère	Ensemble
BCG	86,4	11,3	97,7
Hépatite B (HVB) à la naissance	86,5	10,6	97,1
Polio VPO à la naissance	86,4	10,5	96,9
Polio VPO 1	84,9	7,2	92,1
Polio VPO 2	81,0	3,2	84,2
Polio VPO 3	56,3	1,9	58,2
Polio VPI	83,2	9,4	92,6
Pentavalent (DTCoqHibHepB)1*	85,4	10,1	95,5
Pentavalent (DTCoqHibHepB)2	81,8	5,8	87,6
Pentavalent (DTCoqHibHepB)3	58,2	3,9	62,1
Pneumococcal 1	84,2	10	94,2
Pneumococcal 2	79,8	5,2	85,0
Pneumococcal 3	52,6	3,8	56,4
Rougeole, oreillon rubéole (ROR) 1	74,9	9,2	84,1
Rougeole, oreillon rubéole (ROR) 2	21,2	0	21,2
Aucun vaccin	0,4	1,8	2,2

*** Diphtérie, tétanos, haemophilus influenzae, hépatite B**

Au vue de ce tableau, on constate que la dernière dose des différents vaccins recommandés n'est pas suffisamment assurée réduisant l'efficacité de la vaccination. En particulier la vaccination ROR2 n'a été administrée qu'à 21% des enfants de moins de 2 ans.

Si le taux de vaccination des filles apparaît très légèrement inférieur à celui des garçons, pour le milieu de résidence de l'enfant, l'avantage va aux ruraux, légèrement mieux couverts que les urbains. Aucune différence de couverture n'est corrélée avec le bien-être économique de la famille.

On constate aussi un moindre respect du calendrier des vaccinations : 21% des enfants de moins de 1 ans sont complètement vaccinés.

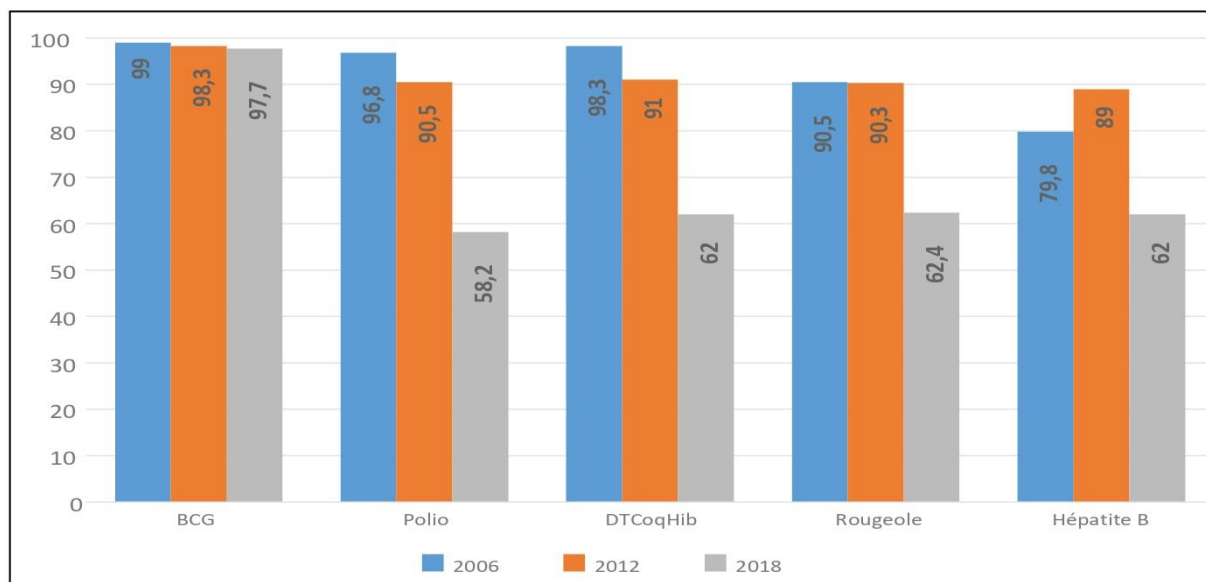
Une comparaison avec la couverture vaccinale obtenue lors des enquêtes menées par le Ministère de la Santé en 2006 et 2012 indique un recul important de la couverture vaccinale, qui semble assez problématique. C'est le cas en particulier de la polio, mais également, à l'exception du BCG, des autres vaccinations jusques là bien assurées.

Il est à noter que, alors que l'éradication de la polio était pratiquement actée, deux cas de poliomyélite chez des enfants non vaccinés ont été signalés en 2022. (Institut National de Santé Publique, Relevé épidémiologique mensuel, Année 2022). La grave flambée épidémique de diphtérie en 2024 est aussi à mettre en relation avec le recul de la vaccination.

Évolution de la couverture vaccinale

	2006	2012	2018
BCG	99,0	98,3	97,7
Polio	96,8	90,5	58,2
DTCoqHib	98,3	91,0	62,0
Rougeole	90,5	90,3	62,4
Hépatite B	79,8	89,0	62,0
Pneumocoque			56,4
Rubéole			84,1

Source : Enquête MICS3 et MICS4



CHAPITRE 7

Problèmes de Santé du nouveau-né

7.1. Petit poids de naissance

Naître avec un poids en deçà de 2500g c'est naître avec des risques de complications, que ce faible poids soit dû à la prématurité ou à un arrêt du développement du fœtus.

Selon l'enquête MICS6, la proportion d'enfants nés vivants avec un poids de naissance inférieur à 2500g est en diminution par rapport à 2013. Il affecterait 6,3% des enfants nés vivants en 2019 contre 6,7 en 2013 et 5,8 en 2006. Cependant, le pourcentage obtenu dans l'enquête de 2019 risque, selon les experts qui en ont analysé les résultats, d'être sous-évalué ; en effet le poids de l'enfant n'est consigné que pour 58,9% des naissances : pour 31,7% des cas l'enquête se base sur les dires de la maman, or dans ce cas, le poids du nouveau-né est souvent arrondi.

7.2. Prématurité

La prématurité affecte 5,1% des enfants nés vivants, avec 1,9% de grands et très grands prématurés, particulièrement fragiles.

Pourcentage d'enfants nés vivants selon âge de gestation

Nés à terme	94,50%
Prématurés moyen (32-36 semaines)	3,00%
Grands prématurés (28-31 semaines)	1,70%
Prématurés extrêmes (moins de 28 semaines)	0,20%
Autres prématurés (sans précisions)	0,20%

Source : MICS6

CHAPITRE 8

Mortalité infantile et juvénile

8.1. Mortalité infantile

En Algérie, les données d'État Civil collationnées par l'ONS indiquent qu'en 2023, près de deux enfants sur cent nés vivants décèdent au cours de leur première année.

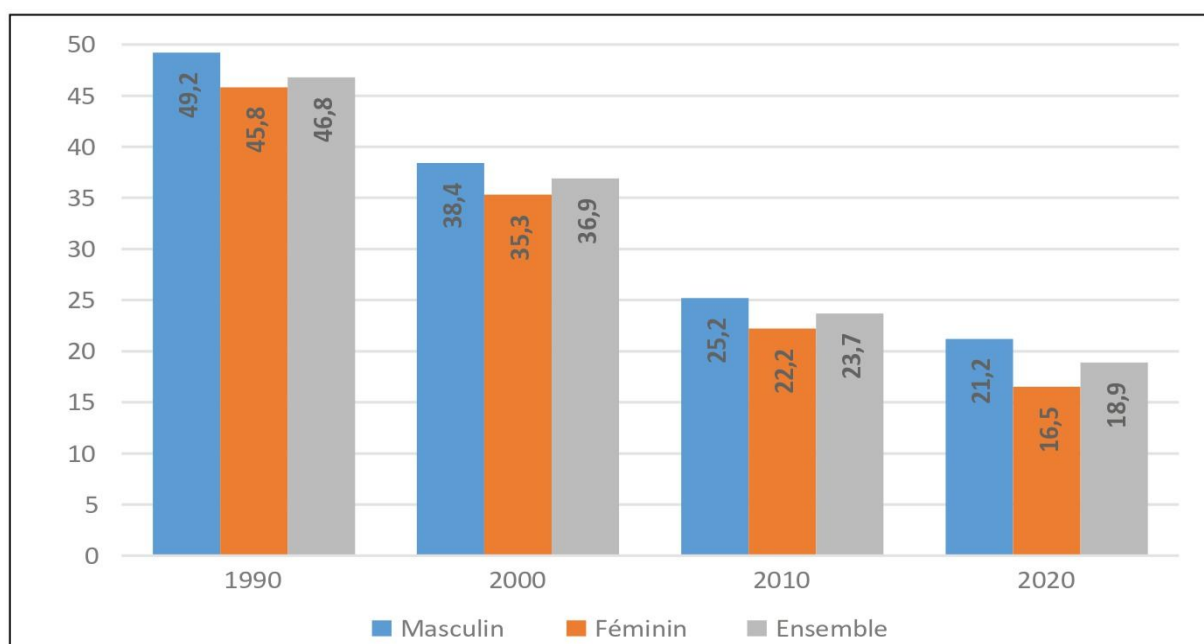
Ce taux, après avoir régulièrement baissé se maintient autour de ce niveau depuis quelques années.

Comme ailleurs dans le monde on constate une nette surmortalité masculine.

Évolution de la mortalité infantile 1990-2023

	1990	2000	2010	2020	2021	2022	2023
Masculin	49,2	38,4	25,2	21,2	22,1	22	21,9
Féminin	45,8	35,3	22,2	16,5	17,8	17,2	17,8
Ensemble	46,8	36,9	23,7	18,9	20	19,7	19,9

Source: ONS



8.2. Mortalité néonatale et néonatale précoce

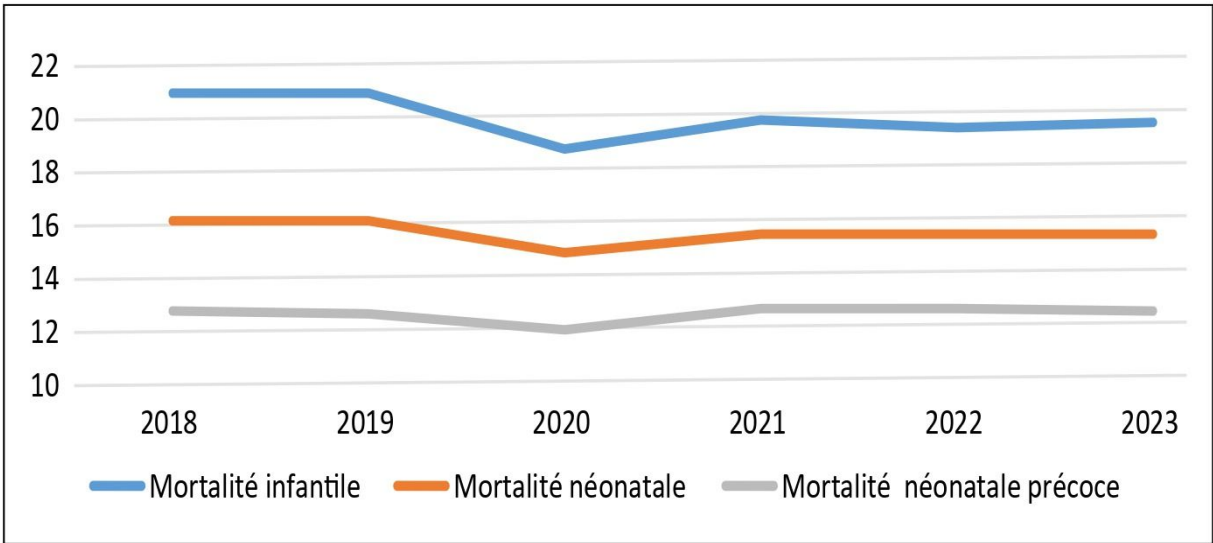
Ces décès sont surtout le fait des nouveau-nés durant le premier mois et particulièrement durant la première semaine de leur vie : la mortalité néonatale précoce représente 64% de la mortalité infantile

A cela s'ajoute les mort-nés, avec un taux encore élevé de mortinatalité.

Evolution du quotient de mortalité infantile 2018-2023

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Infantile (moins d'un an)	21,0	21,0	18,9	20	19,7	19,9
Néonatale (premier mois)	16,2	16,2	15,0	15,7	15,7	15,7
Néonatale précoce (première semaine)	12,8	12,7	12,1	12,9	12,9	12,8
Mortinatalité	12,1	12,0	14,3	14,0	12,2	11,7

Source : ONS



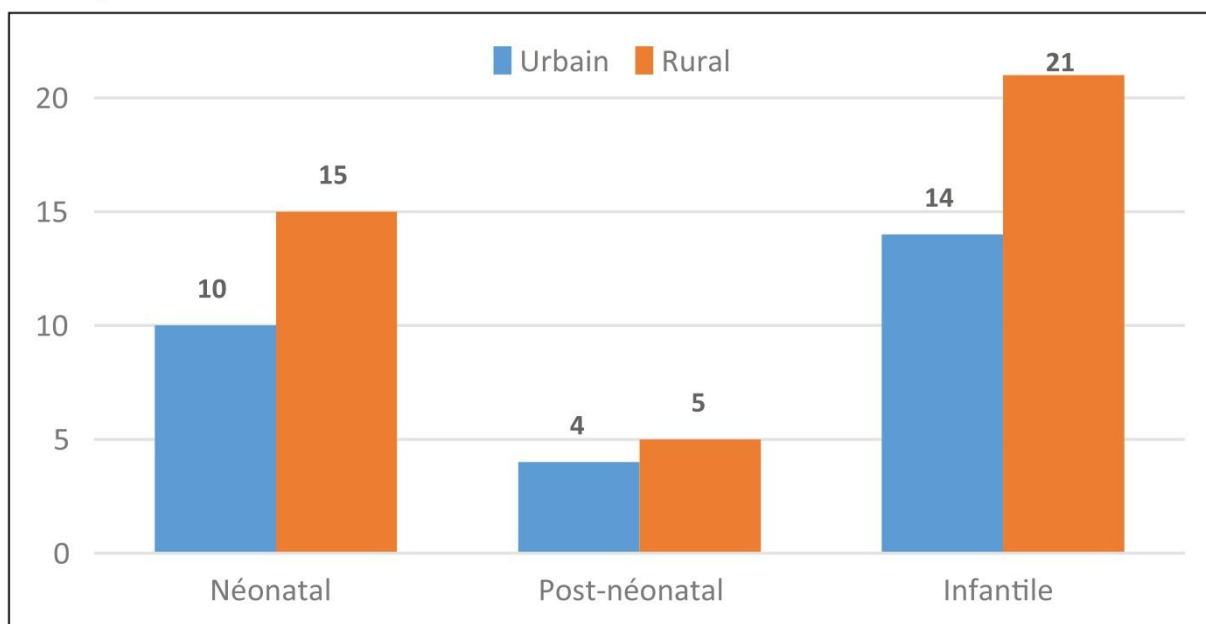
Pour sa part l'enquête MICS6 de 2018 aboutit à des quotients de mortalité plus faibles que ceux de l'ONS, en particulier concernant la mortalité néonatale.

Quotient de mortalité infantile 2023 selon le milieu de résidence

	Néonatal	Post-néonatale	Infantile
Urbain	10	4	14
Rural	15	5	21
Ensemble	12	4	17

Source : MICS6

Quotient de mortalité infantile 2023 selon le milieu de résidence



L'enquête met en relief des écarts relativement importants entre urbains et ruraux.

Elle montre également que le faible niveau d'éducation de la mère et la grande pauvreté augmentent de façon significative le taux de la mortalité infantile.

Quotient de mortalité infantile selon l'indice de richesse de la famille et selon l'éducation de la mère

Indice de richesse	Néonatal	Post-néonatal	Infantile	Éducation de la mère	Néonatal	Post-néonatal	Infantile
Le plus pauvre	17	6	23	Aucun	14	6	21
Second	11	3	14	Primaire	16	8	24
Moyen	11	5	16	Moyen	12	5	16
Quatrième	12	4	15	Secondaire	11	2	14
Le plus riche	11	3	14	Supérieur	11	2	13

Enfin l'âge de la mère à la naissance aurait une incidence marquée sur la mortalité infantile, augmentant les risques quand la mère est âgée (plus de 35 ans) mais surtout quand elle est très jeune (moins de 20 ans).

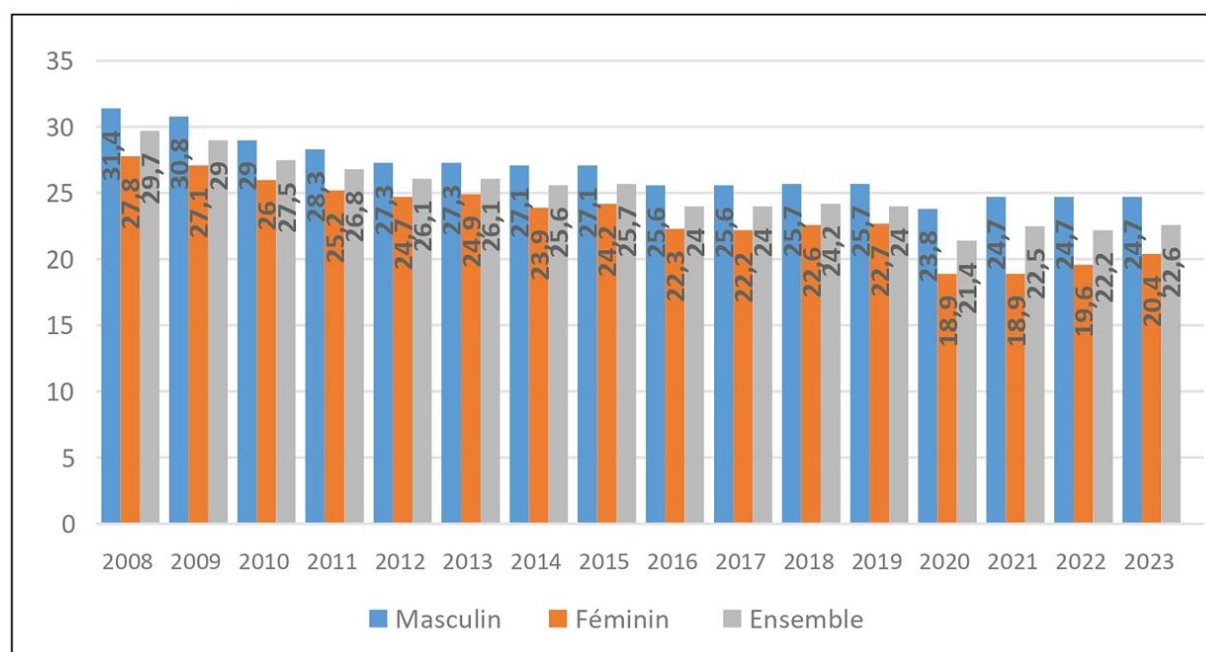
Quotient de mortalité infantile selon l'âge de la mère

Age de la mère	Néonatal	Post-néonatale	Infantile
Moins de 20 ans	13	22	35
20-34 ans	11	4	15
35-49 ans	16	5	21

La mortalité post-néonatale est particulièrement élevée chez les mères les plus jeunes.

8.3. Mortalité infanto-juvénile

La probabilité pour un enfant né vivant de décéder avant d'atteindre son cinquième anniversaire, ou quotient de mortalité infanto-juvénile est selon l'OMS de 22,6 pour mille en 2023. Ce quotient, après s'être régulièrement abaissé jusqu'en 2000, tend à remonter. Cependant le risque de décéder au-delà de la première année de vie est faible.



Source : ONS

L'enquête MICS6 confirme que la probabilité pour un enfant de décéder entre un et cinq ans ou quotient de mortalité juvénile est faible : elle est de 2, aussi bien pour les familles urbaines que rurales. Elle est cependant plus élevée dans la région Sud où elle atteint 5 pour mille.

CHAPITRE 9

Soutien à l'apprentissage du jeune enfant

9.1. Soutien à l'apprentissage des enfants de 2 à 5 ans au sein du ménage

L'enquête MICS6 a mesuré que dans les 3 jours précédant l'enquête, 61,4% des enfants de 2 à moins de 5 ans avaient reçu l'engagement d'un adulte du ménage dans la réalisation de 4 activités ou plus. Il n'y a pratiquement pas de différence selon le sexe de l'enfant sinon que les filles sont très légèrement favorisées.

C'est clairement la mère qui apporte le plus de soutien à ces activités d'apprentissage. L'engagement des parents dans ces activités d'apprentissage est, par ailleurs, très fortement corrélé avec leur niveau d'éducation : chez les mères sans niveau scolaire ce ne sont que 18,8% des enfants qui reçoivent un soutien actif contre 62,7% pour les enfants dont les mères ont un diplôme universitaire.

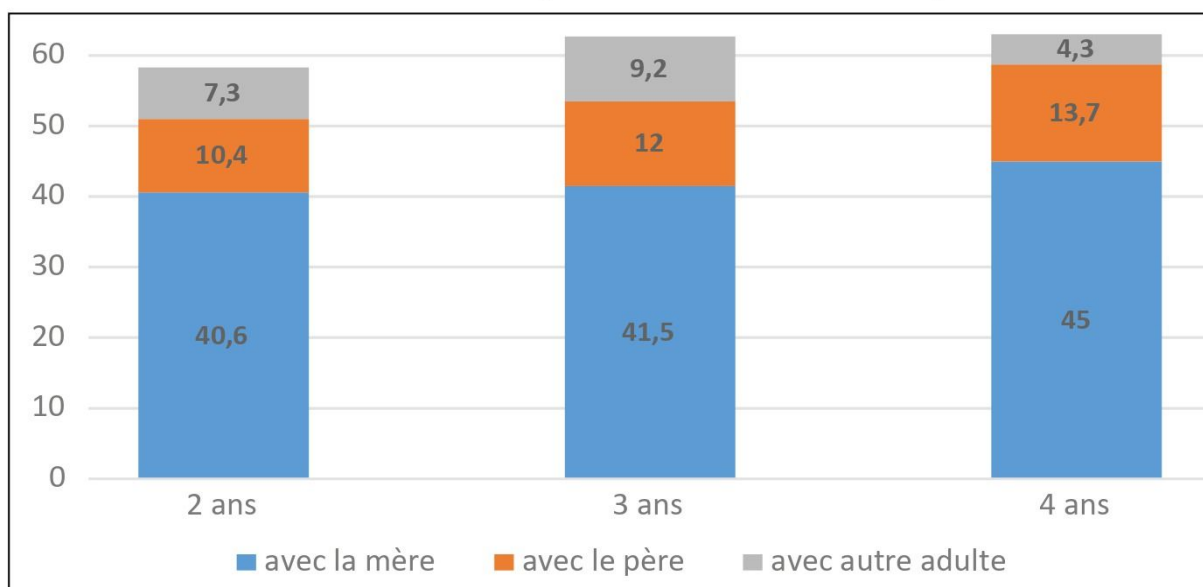
D'une manière générale le père s'implique peu : le pourcentage d'enfants de 2-4 ans aidés par leur père est de 12% ; il varie beaucoup selon le niveau d'instruction du père, passant de 4,8% pour les pères sans niveau scolaire à 26,4% pour ceux ayant un niveau supérieur

Pour 1/3 des enfants le nombre d'activités dans lesquels un adulte du ménage est engagé avec l'enfant est moindre que 4. Enfin 5,7% d'enfants n'en ont aucune.

Soutien à l'apprentissage : % d'enfants qui, avec un adulte du ménage a fait 4 activités ou plus dans les 3 derniers jours

Age de l'enfant	avec la mère	avec le père	avec autre adulte	ensemble
2 ans	40,6	10,4	7,3	58,3
3 ans	41,5	12,0	9,2	62,7
4 ans	45,0	13,7	4,3	63,0
2-4 ans	42,4	12,0	7,0	61,4

% d'enfants qui, avec un adulte du ménage a fait 4 activités ou plus dans les 3 derniers jours



Source MICS6

9.2. Aspects problématiques

Si les enfants ont des jouets, en général manufacturés, très peu ont des livres.

Pourcentage d'enfants ayant des livres à la maison

Âge	3 livres ou +	10 livres
0-1 an	1,3	0,4
2-4 ans	12,4	1,5

Un tiers des enfants de moins de 5 ans sont laissés plus de 2 heures par jour devant la télévision ou une tablette. Cette proportion est la même quels que soient les lieux de résidence et les conditions sociales. La proportion atteint 43% chez les 2-4 ans.

Lors de l'enquête, il a été noté qu'au cours de la semaine précédant l'enquête 12,5% d'enfants de moins de 5 ans avaient été laissés seuls ou sous la garde d'un enfant de moins de 10 ans.

% d'enfants de moins de 5 ans laissés en garde inadéquate

Âge	Laissés seuls	Sous la garde d'un enfant de moins de 10 ans	Total garde inadéquate
0-1 an	6,6	7,5	10,8
2-4 ans	8,5	9,0	13,6
0-4 ans	7,8	8,4	12,5

9.3. Indice de développement de la petite enfance

Un indice de développement de la petite enfance, l'ECDI, a été calculé sur la base de dix critères relevés lors de l'enquête MICS6.

Un module de 10 items a été utilisé pour calculer l'indice de développement de la petite enfance (ECDI). L'objectif principal de l'ECDI est d'informer les politiques publiques concernant le statut développemental des enfants. L'indice est basé sur les jalons sélectionnés que les enfants sont censés atteindre à l'âge de 3 et 4 ans. Les 10 éléments sont utilisés pour déterminer si les enfants sont en voie de développement dans quatre domaines :

Lecture et calcul : Les enfants sont identifiés comme étant en voie de développement sur la base de savoir s'ils peuvent identifier / nommer au moins dix lettres de l'alphabet, s'ils peuvent lire au moins quatre mots simples et populaires, et s'ils connaissent le nom et reconnaissent les symboles de tous les nombres de 1 à 10. Si au moins deux d'entre eux sont vrais, alors l'enfant est considéré comme en voie de développement.

Physique : Si l'enfant peut ramasser un petit objet avec deux doigts, comme un bâton ou une pierre du sol et ou la mère/gardienne n'indique pas que l'enfant est parfois trop malade pour jouer, alors l'enfant est considéré comme étant en voie de développement dans le domaine physique.

Social-émotionnel : Les enfants sont considérés comme étant sur la bonne voie sur le plan du développement si deux des conditions suivantes sont affirmatives : si l'enfant s'entend bien avec les autres enfants, si l'enfant ne donne pas de coups de pied, ne mord pas ou ne frappe pas les autres enfants et si l'enfant ne se laisse pas distraire facilement.

Apprentissage : Si l'enfant suit des instructions simples sur la façon de faire quelque chose correctement et / ou quand on lui donne quelque chose à faire, est capable de le faire de manière indépendante, l'enfant est considéré comme en voie de développement dans ce domaine.

L'ECDI est ensuite calculé comme le pourcentage d'enfants en développement dans au moins trois de ces quatre domaines.

% des enfants en bonne voie de développement dans les domaines suivants

	Lecture/ calcul	Physique	Socio- émotionnel	Apprentissage	Score de l'ECDI
3 ans	27,5	96,9	77,4	85,4	71,8
4 ans	51,1	97,2	75,8	90,8	81,9
3-4 ans	39,1	97,1	76,9	88,1	76,8

Ces indices sont pour la plupart meilleurs pour les enfants qui fréquentent un programme préscolaire, et nettement meilleur en ce qui concerne la lecture et le calcul ; par contre, le score socio-émotionnel est légèrement meilleur pour les enfants de 3-4 ans non scolarisés.

Enfant en préscolaire	Lecture/ calcul	Physique	Socio- émotionnel	Apprentissage	Score de l'ECDI
Oui	77,8	98,7	75,6	96,1	91,2
Non	32,7	96,8	77,1	86,7	74,3

De ce fait, ils indiquent l'importance de développer l'accessibilité à des programmes préscolaires en direction des enfants de 3-4 ans, tout en étant attentif aux aspects relationnels entre enfants. Actuellement en Algérie les programmes préscolaires avant 5 ans relèvent essentiellement du secteur privé ou de grandes entreprises.

CHAPITRE 10

Préparation à l'école pour les 3 à 5 ans

10.1. Fréquentation du préscolaire chez les enfants de 3-5 ans

La fréquentation de l'éducation préscolaire par les enfants de 3 ans à moins de 5 ans est de 14%. Chez les plus jeunes 36 - 47 mois la fréquentation est faible : 4,7% ; ce n'est qu'à partir de 4 ans (48-59 mois) qu'un quart environ des enfants en bénéficient (24,2%).

Fréquentation de l'éducation préscolaire de 3 à 5 ans (39-47 mois)

Age	39-47 mois	4,2
	48-59 mois	24,2
	Ensemble	14,3
Niveau scolaire de la mère	Rien	5
	primaire	8,9
	Moyen	13
	Secondaire	18
	Supérieur	25,6
Indice de bien être	Le plus pauvre	5,7
	Second	10,7
	Moyen	15,6
	Quatrième	19,7
	Le plus riche	25,9
Milieu de résidence	Urbain	19,3
	Rural	7,2

Source : MICS6

La participation à l'éducation préscolaire est très sensible au milieu de résidence, au niveau d'éducation de la mère et au niveau économique de la famille de l'enfant.

La fréquentation préscolaire de l'enfant en milieu urbain est de 19%, contre 7% en rural.

Celle-ci est également largement dépendante du niveau scolaire de la mère : les enfants dont les mères ont un niveau Supérieur fréquentent 5 fois plus le préscolaire que ceux dont les mères sont analphabètes.

Il en est de même pour l'Indice de bien-être : l'écart est d'environ 1 à 5 selon que l'enfant appartient à une famille parmi les plus riches ou les plus pauvres.

Ces écarts s'expliquent du fait que l'éducation nationale n'accueille massivement les enfants qu'à partir de 5 ans ; pour leur part, les jardins d'enfants privés s'installent en ville et visent une clientèle suffisamment aisée.

Plus problématique : les enfants ayant des difficultés fonctionnelles fréquentent moins les établissements préscolaires que les autres (6,5% contre 14,6%), alors qu'une prise en charge précoce leur serait particulièrement nécessaire.

10.2. Fréquentation de la maternelle avant l'entrée à l'école

Globalement 72,3% des enfants qui entrent en primaire ont fréquenté la maternelle l'année précédente. Ils sont 57,8% parmi les plus pauvres et 82,8% parmi les plus riches.

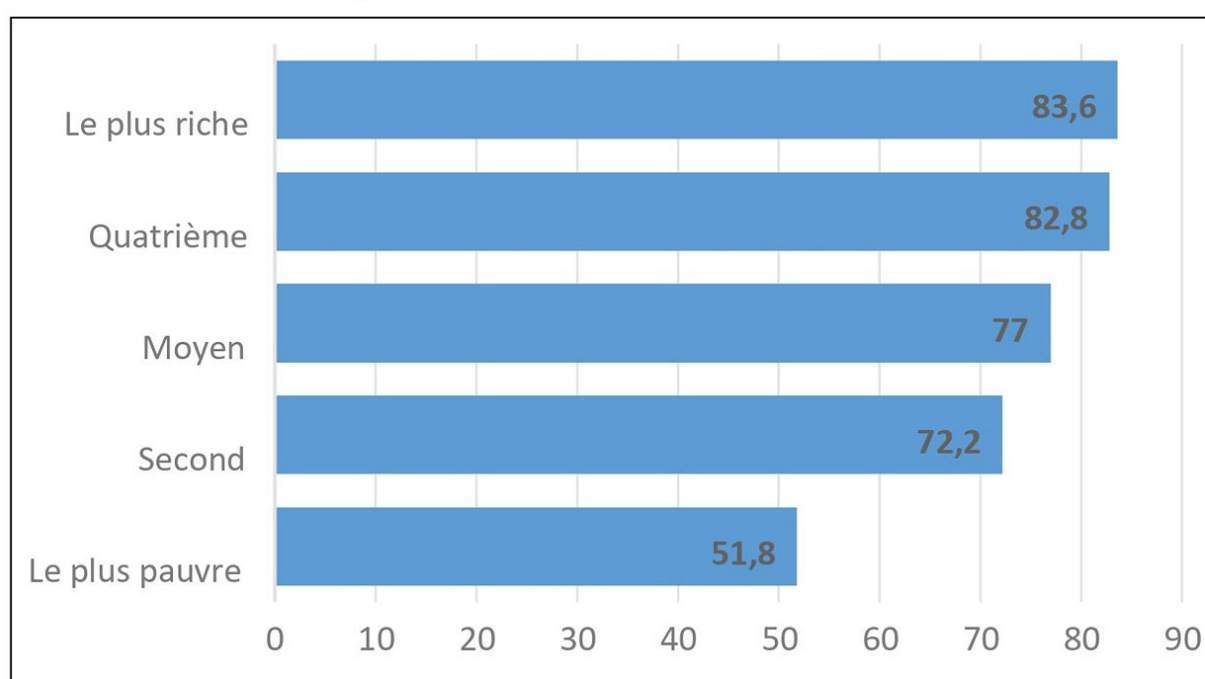
Pourcentage d'enfants inscrits en première année ayant fréquenté l'école maternelle l'année précédente

Sexe	Masculin	72,2
	Féminin	72,3
	Ensemble	72,3
Milieu de résidence	Urbain	79,5
	Rural	61,4
Niveau scolaire de la mère	Rien	53,6
	Primaire	65,2
	Moyen	74,1
	Secondaire	83,3
	Supérieur	84,8
Indice de bien être	Le plus pauvre	51,8
	Second	72,2
	Moyen	77,0
	Quatrième	82,8
	Le plus riche	83,6

Source : MICS6

La proportion des enfants ayant fréquenté une maternelle l'année précédant l'entrée à l'école est identique chez les filles et chez les garçons. Les écarts selon le milieu, l'éducation de la mère ou le revenu des familles ont un peu moins d'impact pour la fréquentation en maternelle que pour celle de l'éducation préscolaire. Cependant pour la maternelle, ces écarts restent sensibles. Ainsi le pourcentage de fréquentation est de 79,5% en milieu urbain contre 61,4% en milieu rural ; la proportion augmente selon le niveau d'éducation de la mère, de 54% quand la mère est analphabète à 86% quand elle a fait des études supérieures. De même le niveau de vie de la famille joue un rôle important : 52% d'enfants en préscolaire pour les plus pauvres, 84% pour le quintile le plus riche.

Pourcentage d'enfants inscrits en première année ayant fréquenté l'école maternelle l'année précédente selon l'indice de bien-être de la famille



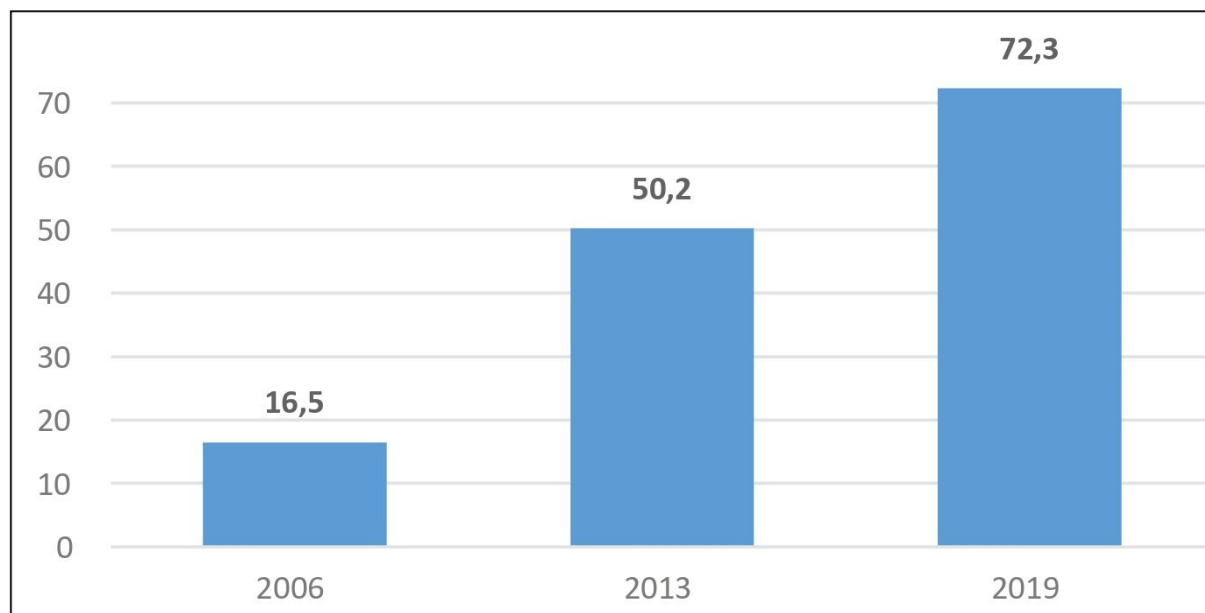
Cette fréquentation d'une préscolaire avant l'entrée à l'école est en constante et forte augmentation.

Évolution du pourcentage d'enfants ayant fréquenté le préscolaire avant d'entrer à l'école

2006	2013	2019
16,5%	50,2%	72,3%

Source : MICS6

Évolution du pourcentage d'enfants admis en première année ayant fréquenté le préscolaire



Parmi les enfants ayant un an de moins que l'âge d'entrer en primaire, 64,2% sont en préscolaire, 13,9% commencent le primaire et 21,9 ne fréquentent aucun établissement préscolaire ou scolaire. Les filles sont légèrement plus scolarisées que les garçons.

CHAPITRE 11

Scolarité

11.1. Nombre d'enfants scolarisés

La grande majorité des enfants sont scolarisés dans le système public, au sein des établissements de l'éducation nationale. Les données publiées par l'ONS, portent sur le nombre d'inscriptions par niveau d'enseignement, sexe et wilaya.

Pour les années scolaires 2020/2021 et 2021/2022, les enfants inscrits par niveau et sexe sont les suivantes :

**Nombre d'enfants inscrits
Année scolaire 2021/2022**

Niveau	Filles	Garçons	Ensemble
Préparatoire	268282	272818	541100
Primaire	2403401	2572411	4975812
Moyen	1624534	1769521	3394055
Secondaire	870388	651993	1522381
Ensemble	5166605	5266743	10433348

**Nombre d'enfants inscrits
Année scolaire 2020/2021**

Niveau	Filles	Garçons	Ensemble
Préparatoire	247448	252828	500276
Primaire	2308659	2480931	4789590
Moyen	1551970	1701920	3253890
Secondaire	839886	639023	1478909
Ensemble	4947963	5074702	10022665

Source : Ministère de l'éducation nationale

L'étude MICS6 offre les éléments d'une analyse plus fine de la situation, menée sous deux angles différents : Tout d'abord, partant des enfants dont l'âge correspondant à un cycle scolaire donné, elle présente leur positionnement par rapport à l'école. Par ailleurs partant des enfants scolarisés dans un cycle donné elle examine l'âge des enfants et le compare à l'âge « normal »

11.2. Primaire

Où en sont les jeunes en âge d'être au Primaire (6-10 ans) vis-à-vis de l'école ?

	Garçons	Filles	Ensemble
En primaire ou secondaire	97,2	97	97,1
En Préparatoire	0,8	1,1	1,0
Hors de l'école	1,9	1,9	1,9

Source : MICS6

Parmi les enfants en âge d'aller à l'école primaire, soit les enfants de 6-10ans, 97,2% sont scolarisés en primaire ou secondaire, 0,8 sont en maternelle et 1,9% sont hors de l'école.

Qui sont ces enfants qui ne sont pas scolarisés ? L'enquête indique que le pourcentage de ces enfants est particulièrement élevé parmi ceux qui habitent les Hauts Plateaux, notamment du centre, et ceux du Sud. Il est aussi beaucoup plus élevé parmi les familles pauvres et celles où la mère n'a pas fait d'études. Le taux est par contre le même pour les filles et pour les garçons.

Age des enfants scolarisés en primaire

Concernant les enfants scolarisés dans le cycle primaire, l'enquête MICS6 a permis d'identifier 12,7% d'enfants « en avance » c'est-à-dire au-dessous de l'âge requis et la part de ceux qui présentent un retard d'une année (7,7%), ou de deux années (5,9%) par rapport à l'âge requis.

On remarque que les filles ne présentent pas les mêmes caractéristiques que les garçons, celles qui ont l'âge requis ou moins dans les différentes classes représentent 90%, contre 83% chez les garçons et celles qui présentent un retard important ne sont que 4% contre 8% chez les garçons.

Ce sont surtout les enfants dont les mères ont un niveau d'éducation supérieur qui entrent au primaire avec un an d'avance. Par contre ce sont les enfants des familles les plus pauvres et ceux dont la mère n'a pas fait d'études qui fréquentent le moins un établissement d'éducation.

% d'enfant qui fréquentent les classes de l'école primaire selon l'âge

	Garçons	Filles	Ensemble
Sous l'âge officiel	12,2	13,3	12,7
À l'âge officiel	71,2	76,3	73,6
Plus 1 an	8,7	6,6	7,7
Plus 2 ans	7,9	3,7	5,9

11.3. Cycle Moyen

Où en sont les jeunes en âge d'être au Moyen (11-14 ans) vis-à-vis de l'école ?

	Garçons	Filles	Ensemble
Au collège ou Lycée	82,1	88,5	85,3
En primaire	12,9	6,9	10,0
Hors de l'école	4,0	4,2	4,1

Les jeunes filles de 11-14 ans sont 88,5% à être scolarisé au Collège et pour certaines au Lycée. Une faible proportion est encore au Primaire, cependant que 4,2% sont hors de l'école. Les proportions sont différentes chez les garçons où 12,9% seraient encore en primaire et 4,0% hors de l'école. Ainsi les filles sont nettement moins nombreuses que les garçons à redoubler en primaire mais quittent un peu plus l'école.

Pourcentage d'enfants qui fréquentent le cycle Moyen selon l'âge

	Garçons	Filles	Ensemble
Sous l'âge officiel	7,5	10,3	8,8
À l'âge officiel	45,5	59,5	52,3
Plus 1 an	20,4	16,5	18,5
Plus 2 ans	26,6	13,7	20,4

47% des garçons et 30,2% des filles fréquentant le cycle moyen ont entre 1 et 2 ans ou plus de retard par rapport à l'âge officiel. Dans ces retards importants deux facteurs sont déterminants : le niveau économique de la famille et plus encore le niveau scolaire de la mère.

Pourcentage d'enfants qui fréquentent le cycle moyen selon l'âge

Le niveau économique de la famille		Le niveau scolaire de la mère	
Le plus pauvre,	11,4	Sans	13,3
Second	7,1	Primaire	9,4
Moyen	4,6	Moyen	3,5
Quatrième	2,9	Secondaire	1,8
Le plus riche	1,8	Supérieur	1,0

Source : MICS6

11.4. Cycle Secondaire

Parmi les jeunes ayant l'âge requis pour être au Secondaire, la moitié seulement y sont ou se trouvent à un niveau supérieur. 22,7% ont quitté l'école. Les filles ont beaucoup moins quitté l'école que les garçons et leur progression est beaucoup plus satisfaisante.

Où en sont les jeunes en âge d'être au Secondaire (15-17 ans) vis-à-vis de l'école

	Garçons	Filles	Ensemble
Au Lycée ou à l'Université	40,0	59,9	49,6
Au Moyen	30,9	20,3	25,9
Au Primaire	0,6	0,1	0,4
Hors de l'école	26,3	17,5	22,7

11.5. Quelques indices synthétiques

Taux d'achèvement par cycle	Filles	Garçons	Ensemble
Taux d'achèvement du cycle Primaire	96,2	93,0	94,05
Taux d'achèvement du cycle Moyen	78,2	60,5	68,90
Taux d'achèvement du cycle Secondaire	68,9	34,6	46,40

94% des enfants achèvent le cycle primaire, 70% le cycle moyen et 46,4% le cycle secondaire.

11.6. Taux de fréquentation par cycle selon le sexe et Indice de parité

Taux de fréquentation	Filles	Garçons	Ensemble	Indice de parité
Primaire	97,0	97,2	97,1	1,00
Moyen	88,5	82,1	85,3	1,08
Secondaire	61,9	40,5	50,7	1,53

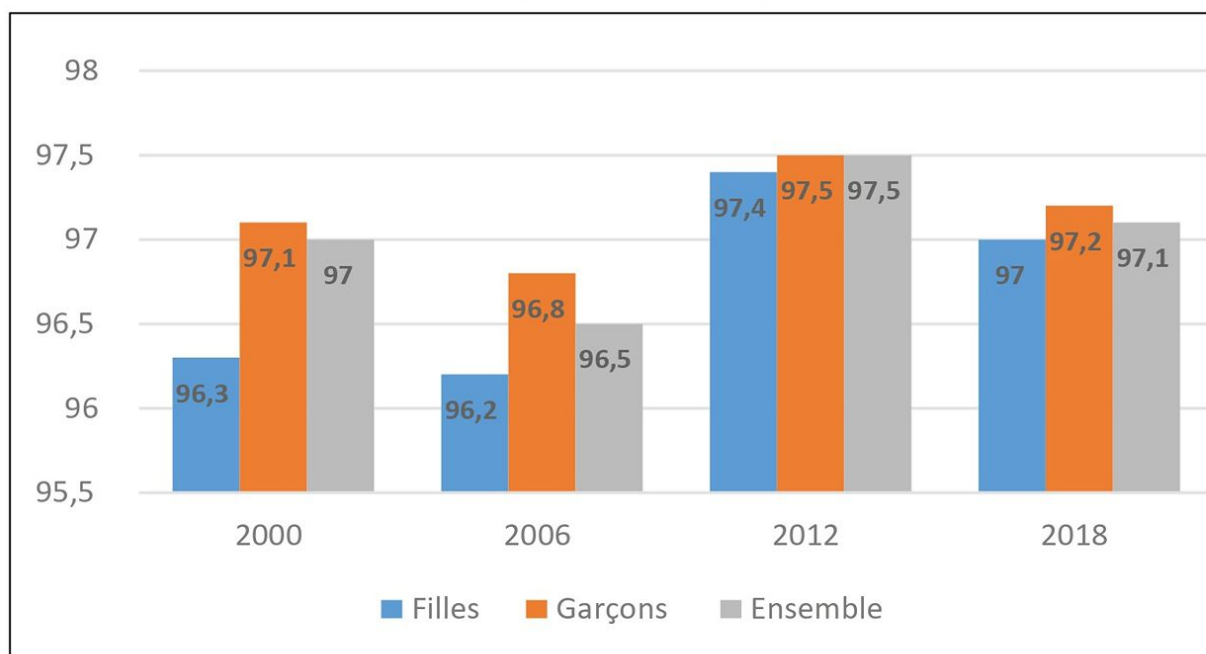
Source : MICS6

L'indice de parité au secondaire fait problème et devrait susciter des recherches sur ce qui amène les garçons à abandonner leurs études.

11.7. Évolution du taux de fréquentation aux différents cycles

Depuis 2000, les taux de fréquentation des différents cycles ont connu les évolutions suivantes :

Taux de fréquentation du primaire



Sources : MICS3, MICS4, MICS6

CHAPITRE 12

Pratique sportive par les 5-17ans

Selon l'enquête MICS6, 57,5% des enfants pratiquent une activité sportive, le pourcentage étant plus faible chez les plus jeunes (42,5% chez les 5-7 ans) ; il y a assez peu de différence entre les garçons dont 60,1% pratiquent une activité sportive et les filles (54,8% de pratique).

Les sports les plus exercés, par ceux qui en pratiquent, sont les sports collectifs (81,2%), la marche et le jogging (16,1%), les sports de combat (6,2%) et l'athlétisme. La natation n'est pratiquée que par 2,9%.

Pour la plupart (71,0%) des enfants le sport n'est pratiqué que pendant moins de 2 heures, seuls 10% en font 3 heures ou plus.

Le lieu où s'exerce l'activité sportive est très majoritairement l'établissement d'enseignement. La participation à un club sportif est faible (6,2% des enfants de 5-17 ans pratiquent dans un club)

	Ensemble	Filles	Garçons
Club sportif	6,2	2,6	9,2
Stade de proximité	5,2	0,8	8,8
Etablissement scolaire	85,5	94,5	77,9
Salle de sport privée	5,5	2,5	8,6
Maisons de jeune	2,0	0,8	3,0
A la maison	1,5	1,3	1,6
Dans la rue	5,1	1,0	8,6
Autres	0,2	0,2	0,3

Les raisons évoquées pour expliquer la non pratique sportive des enfants sont d'abord le manque de moyens (32,4) et l'éloignement des équipements sportifs (24,5). Si les enfants de 5-7 ans sont souvent considérés par la mère comme trop jeunes pour pratiquer un sport (52,5%), le manque de temps est invoqué surtout pour les adolescents (20,6% pour les 15-17 ans). Les problèmes de santé sont aussi évoqués comme un obstacle à la pratique du sport. Par contre l'opposition des parents est rarement mise en avant, quoiqu'un peu plus pour les filles (4,5%) que pour les garçons (1,4%). Pour les filles, mais aussi pour les garçons, la pratique du sport se faisant essentiellement à l'école, on doit signaler l'importance de disposer d'espaces et d'équipement dédiés au sport dans toutes les écoles, collèges et lycées.

CHAPITRE 13

Loisirs des enfants

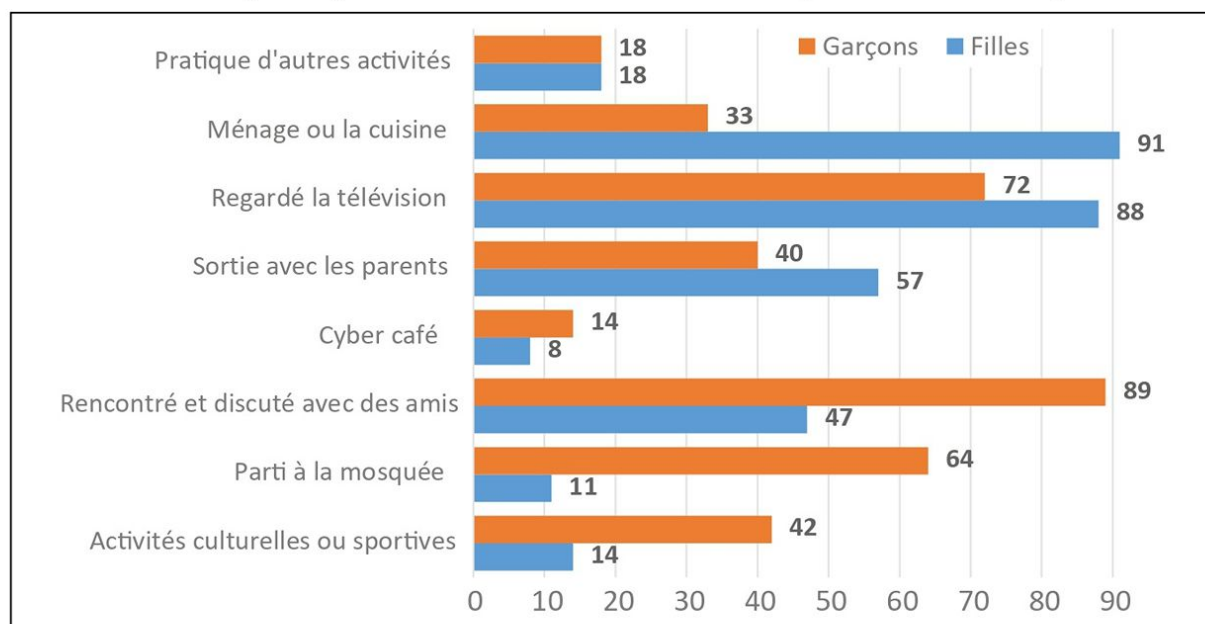
En matière de loisirs, en dehors de l'école, l'étude menée par la Fondation pour l'Égalité montre qu'une minorité de jeunes en ont de manière régulière.

Ainsi selon les dires de leurs parents, au cours de l'année précédant l'enquête, un peu moins du tiers des garçons et 8% des filles faisaient de façon quasi-régulière du sport. Les activités culturelles ne concernent que 2% à 3% des garçons et 4 à 5% des filles. Quant aux activités manuelles, elles sont marginales. Au total 33% des garçons et 10% des filles ont, selon leur parent, des activités de loisir. Quand on interroge les jeunes les résultats sont un peu plus élevés, certaines activités- match de quartier, ou discussion entre amis par exemple-, n'étant probablement pas connues des parents.

Interrogés sur leurs activités avec leurs enfants durant le week-end précédant les parents citent des promenades, des visites familiales, ou disent qu'ils sont restés à la maison à regarder la télévision ou faire des révisions.

Les adolescents indiquent des activités durant le week-end très différenciées selon leur sexe : chez les filles ménage et cuisine dominant suivi de la télévision ; chez les garçons ce sont les rencontres et discussion avec des amis qui viennent en tête, et le fait d'aller à la mosquée. 40% des garçons et 14% des filles disent avoir eu des activités culturelles ou sportives.

Activités pratiquées au cours du week end précédant l'enquête



CHAPITRE 14

Discipline de l'enfant

Selon l'enquête MICS6, la méthode forte, combinant agressions psychologiques et physiques prédomine largement dans la discipline des enfants algériens.

En appliquant les critères de l'UNICEF, on évalue à un pourcentage de 84,1% les enfants de 1 à 14 ans soumis à une méthode de discipline violente. Certains sont même victimes d'agressions physiques graves. Les filles ont droit à un traitement un petit peu moins sévère que les garçons. 85,1% des garçons et 83% des filles subissent des méthodes éducatives violentes tandis que 9,6% des garçons et 11,4% des filles bénéficient de méthodes éducatives non violentes.

**Pourcentage d'enfants de 1-14 ans
selon les méthodes de discipline utilisées**

	Garçons	Filles	Ensemble
Méthodes non violentes	9,6	11,4	10,5
% d'enfants ayant vécu:			
des agressions psychologiques	78,9	76,5	77,7
des agressions physiques	68,0	64,7	66,4
des agressions physiques graves	18,1	15,4	16,8
Toute méthode de discipline violente	85,1	83,0	84,1

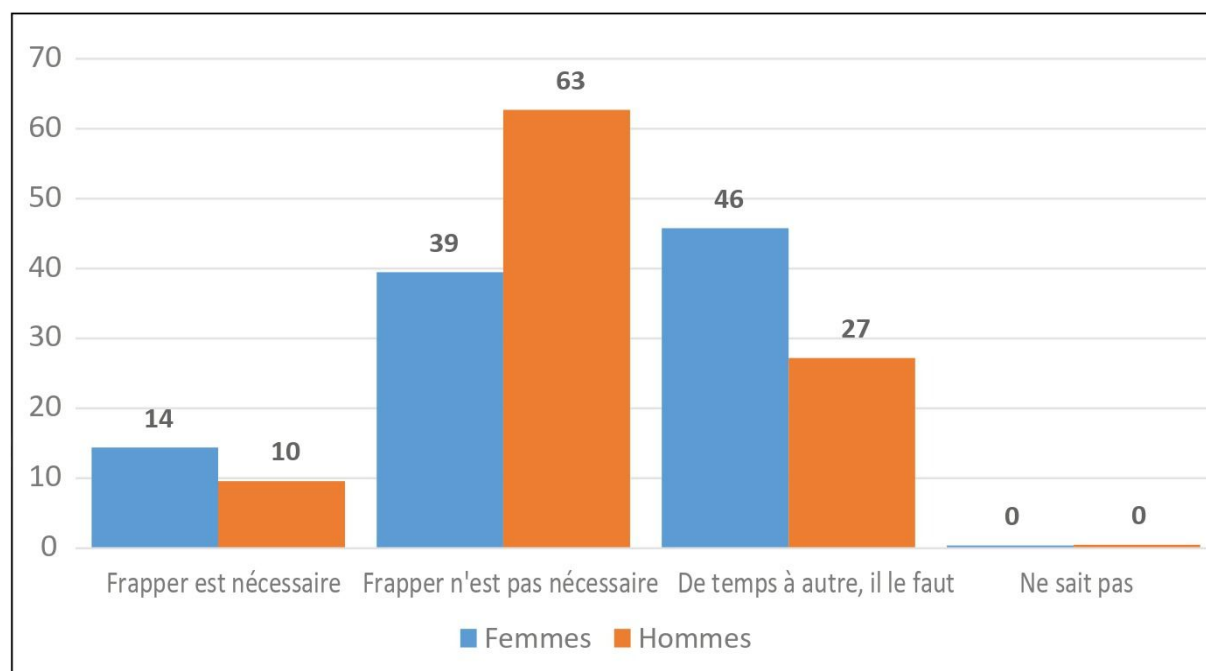
Source : MICS6

Cette sévérité parentale s'exerce quel que soit l'âge, quoique légèrement moins envers les petits de 1-2 ans (72,8).

Les mères utilisent davantage que les pères des méthodes d'éducation violentes. 23% des mères considèrent qu'un enfant doit être puni physiquement.

L'étude menée par la Fondation pour l'Égalité aboutit à des conclusions plus nuancées : 40% des mères et 60% des pères pensent que frapper n'est pas nécessaire ; mais 45% des mères et 26% des pères pensent que de temps à autre il le faut.

Est-il ou non nécessaire de frapper ses enfants pour bien les éduquer ?
Réponses des Parents



De leur côté, les adolescents interrogés sont à plus de 60% contre les châ-timents corporels, mais 20% pensent que frapper est parfois nécessaire.

CHAPITRE 15

Travail des enfants

Il est normal que les enfants participent aux activités économiques et aux travaux domestiques, à condition que ce soit dans des limites de temps acceptables. C'est pourquoi l'UNICEF a fixé des normes.

Ainsi, un enfant est considéré comme ayant travaillé, au sens d'un abus, s'il a effectué un travail au cours de la semaine pendant une durée égale ou supérieure à certains seuils fixés selon l'âge comme suit :

Travail économique	
5-11 ans	1 heure ou plus
12-14 ans	14 h ou +
15-17 ans	43 h ou +

Travail domestique	
5-11 ans	21 h ou +
12-14 ans	21 h ou +
15-17 ans	Pas de limite

La participation des jeunes algériens de 5-17 ans à des activités économiques, quelle qu'en soit la durée apparaît peu importante. Selon l'étude MICS6, 6,2% des enfants participent à la vie économique, et 1,9 travaillent au-delà des limites de durée fixées ci-dessus.

% enfants participant à l'activité économique

Tranche d'âge	Total	dont au-delà des seuils prévus
5-11 ans	2,8	2,8
12-14 ans	9,7	0,7
15-17 ans	12,5	0,2
Ensemble	6,2	1,9

Source : MICS6

Quant aux travaux domestiques, 44,6% des jeunes de 5-17 ans y participent, dont 0,6 au-delà des seuils.

% d'enfants de 5-17 ans participant aux activités domestiques

Tranche d'âge	Total	dont au-delà des seuils prévus
5-11 ans	49,7	0,4
12-14 ans	69	1,2
15-17 ans	nc	
Ensemble	44,6	0,6

Source : MICS6

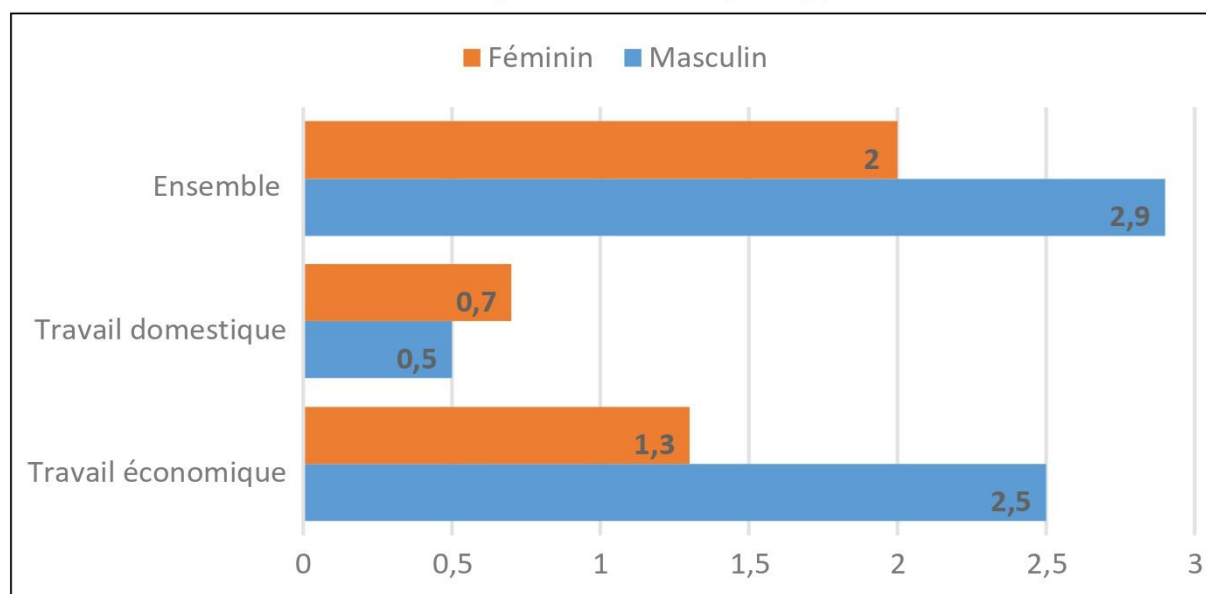
Par sexe, les enfants qui travaillent au-delà des limites de durée retenues se présentent comme suit .

% d'enfants de 5-17 ans qui travaillent, par type d'activité et sexe

	Travail économique	Travail domestique	Ensemble
Masculin	2,5	0,5	2,9
Féminin	1,3	0,7	2,0
Ensemble	1,9	0,6	2,5

Source : MICS6

% d'enfants de 5-17 ans qui travaillent par type d'activité et sexe



Évolution du pourcentage d'enfants qui travaillent

Année	2006	2013	2019
Pourcentage	4,1%	1,4%	2,3%

Sources : MICS3, MICS4 et MICS6

Ces données indiquent une certaine recrudescence du travail des enfants en 2019, par rapport à 2012, mais largement au-dessous des chiffres de 2006.

Pour cerner correctement le travail des enfants, il convient d'ajouter au facteur durée les facteurs de dangerosité du travail effectué

% d'enfants de 5-17 ans travaillant dans des conditions dangereuses

Type de dangerosité	Masculin	Féminin	Ensemble
Transporter des charges lourdes	2,0	0,3	1,2
Travailler avec des outils dangereux	0,6	0,1	0,4
Exposé à la poussière, aux vapeurs ou au gaz	1,5	0,2	0,9
Exposé au chaud ou au froid extrême	1,9	0,5	1,2
Exposé au bruit	0,5	0,1	0,3
Travail en hauteur	0,6	0,1	0,3
Travail avec des produits chimiques	0,2	0,0	0,1
Autres conditions dangereuses	1,0	0,2	0,6
Total	3,8	0,9	2,4

Source : MICS6

Si l'on combine temps de travail excessif et facteur de dangerosité, le pourcentage en 2019 d'enfants âgés de 5-17 ans qui travaillent s'élève à 4,02%, beaucoup plus élevé pour les garçons (5,7%) que pour les filles (2,7%).

CHAPITRE 16

Violences subies par les adolescents

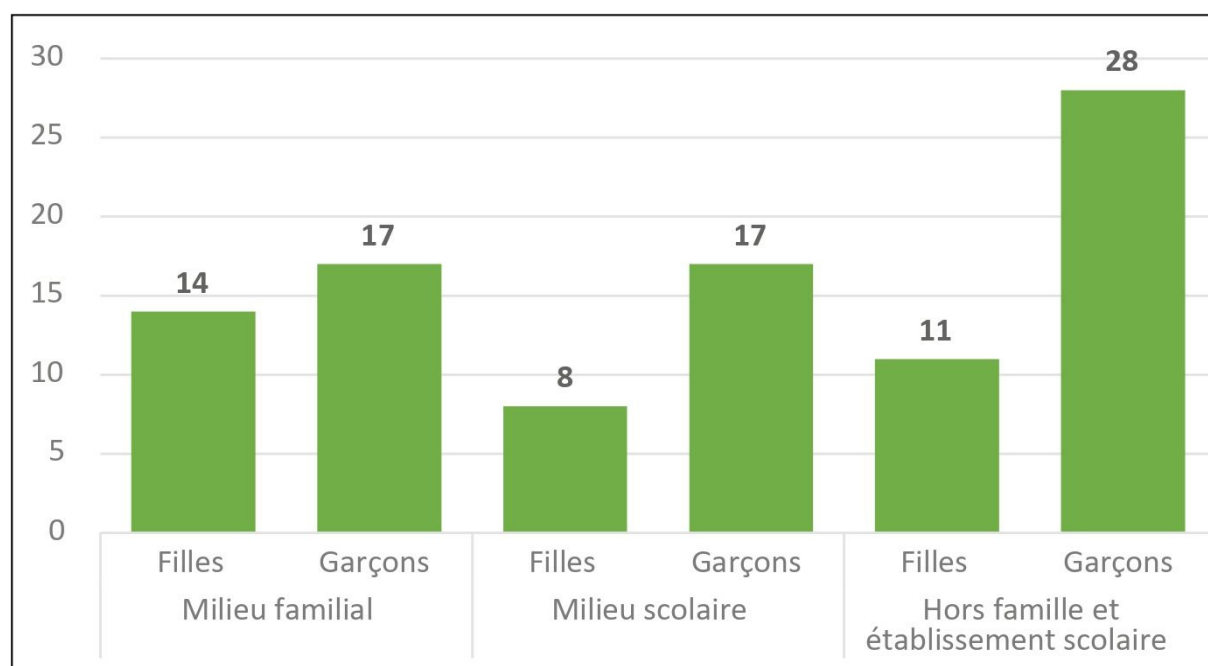
L'étude menée par la Fondation pour l'Égalité a également relevé sur la base des déclarations des adolescents, la proportion d'adolescents et d'adolescentes victimes de violence dans le milieu familial, à l'école ou à l'extérieur, au cours des 12 mois précédents l'enquête. 20% des adolescents y sont exposés à l'extérieur, 15,5% au sein de la famille et 11,3% à l'école.

% d'adolescents ayant subi des violences au cours des 12 derniers mois

	Garçons	Filles	Ensemble
Au sein de la famille	17%	14%	15,50%
En milieu scolaire	17%	08%	11,30%
Hors milieu familial ou scolaire	28%	11%	20,00%

Source : Etude sur les opinions et attitudes des algériens

Violence (physique) dans les différents milieux au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête



CHAPITRE 17

Accidents de l'enfant

Les accidents notamment domestiques dont sont victimes des enfants constituent une préoccupation de santé publique.

L'enquête MICS6 a relevé 5,7% d'accidents graves chez les enfants de moins de 5 ans, dont 85,9% ont lieu au domicile de l'enfant. Les brûlures graves représentent 26,5% de ces accidents. La majorité des victimes a été amenée à l'hôpital ou auprès d'un médecin, mais 17,9% ne l'ont pas été.

% d'enfants ayant eu un accident grave selon l'âge et le sexe

	Garçons	Filles	Ensemble
Moins de 5 ans	6,2	5,2	5,7
5-17 ans	17,9	11,7	14,9

Source : MICS6

Les enfants de 5-17 ans sont plus souvent victimes d'accidents graves que les plus jeunes. Les garçons sont davantage que les filles victimes d'accident dans la rue, mais la proportion d'accidents de la circulation est presque la même pour les deux sexes. Les victimes sont le plus souvent (92,2%) conduites à l'hôpital ou chez le médecin.

Lieu de l'accident selon le sexe et l'âge

	Domicile			Rue		
	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble
Moins de 5 ans	83,7	88,6	85,9	13,3	10	11,8
5-17 ans	46,7	60,6	52	42,7	29,7	37,8

Source : MICS6

CHAPITRE 19

Santé dentaire

La santé dentaire est un aspect encore très négligé chez l'enfant algérien. Moins de la moitié des enfants de 5-17 ans se brossent les dents au moins une fois par jour. Le milieu de résidence a un impact relativement important sur la pratique du brossage des dents. Les filles également sont un peu plus nombreuses que les garçons à se brosser les dents au moins une fois par jour (48,8% pour les filles contre 38,9% chez les garçons).

Pourcentage d'enfants de 5-17 ans se brossant les dents selon fréquence et le milieu de résidence

	Ensemble	urbain	rural
2 fois/jour	21,1	25,7	12,8
1 fois /jour	22,6	24,2	19,6
Occasionnellement	38,5	38,2	39,1
Jamais	17,7	11,8	26,3

On ne s'étonnera donc pas que 17% des enfants aient dû manquer l'école pendant l'année pour cause de douleur liés à des caries dentaires

Quant au dentiste la grande majorité ne le consulte jamais ou seulement en cas de douleur.

Pourcentage d'enfants de 5-17 ans allant consulter un dentiste, selon fréquence et milieu de résidence

	Ensemble	Urbain	Rural
Tous les 6 mois	5,5	6,5	3,6
1 fois/an	6,4	7,3	4,9
En cas de douleur	38,4	40,5	34,6
Jamais	49,5	45,5	56,7

CHAPITRE 18

Mariages et Grossesses précoces

18.1. Mariages précoces

Bien que l'âge au mariage ait été fixé pour les femmes comme pour les hommes à 19 ans, le mariage précoce n'a pas disparu.

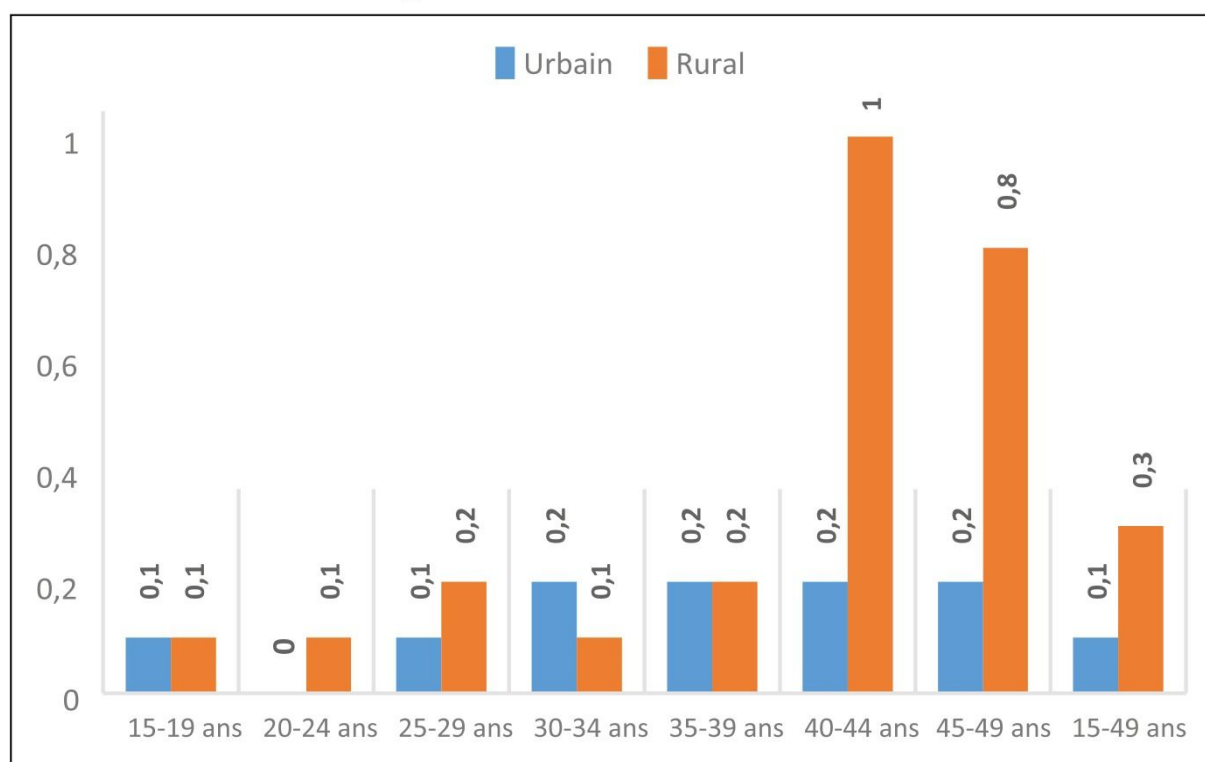
Pourcentage des femmes mariées avant 15 ou avant 18 ans, selon leur lieu de résidence et leur âge actuel

	Urbain		Rural		Ensemble	
	Avant 15 ans	Avant 18 ans	Avant 15 ans	Avant 18 ans	Avant 15 ans	Avant 18 ans
15-19 ans	0,1		0,1		0,1	
15-17 ans	0,2		0,0		0,2	
18-19 ans	0,0		0,3		0,1	
20-24 ans	0,0	2,9	0,1	5,4	0,0	3,8
25-29 ans	0,1	2,7	0,2	3,1	0,1	2,8
30-34 ans	0,2	2,5	0,1	2,4	0,1	2,5
35-39 ans	0,2	2,5	0,2	2,8	0,2	2,6
40-44 ans	0,2	4,8	1,0	6,2	0,5	5,2
45-49 ans	0,2	5,0	0,8	10,2	0,4	7,3
15-49 ans	0,1	3,5	0,3	4,6	0,2	3,9

Source : MICS6

Avoir été mariée avant 15 ans est devenu très rare : chez les moins de 40 ans le pourcentage oscille entre 0 et 0,2%, aussi bien en milieu urbain que rural. Chez les femmes de plus de 40 ans il est légèrement plus élevé parmi les femmes rurales.

Pourcentage de femmes mariées avant 15 ans



Le mariage avant 18 ans n'est pas exceptionnel, et semble même augmenter.

18.2. Grossesses précoces

Il existe encore parmi les jeunes générations, des adolescentes qui ont des enfants, mais c'est exceptionnel avant 15 ans.

Ainsi parmi les femmes de 15-18 ans, moins de 0,05% ont eu un enfant avant 15 ans ; elles ont été retrouvées parmi les jeunes filles vivant dans les Hauts Plateaux (0,1%) et dans le Sud (0,2%). Il s'agit surtout de jeunes filles analphabètes issues de famille très pauvres.

Par contre parmi les jeunes femmes de 20-24 ans, on retrouve 1,1% qui ont eu une naissance vivante avant 18 ans.

**Pourcentage de femmes de 20-24 ans
ayant eu une naissance vivante avant 18 ans selon:**

Milieu de résidence		
Total	Urbain	Rural
1,1	1	1,5

Niveau d'instruction				
Sans	Primaire	Moyen	Secondaire	Supérieur
4,3	5,2	3,3	0,2	0

Indice de bien-être économique				
Le plus pauvre	Second	Moyen	Quatrième	Le plus riche
2,1	2	1,3	0,7	0,2

Source : MICS6

Les facteurs qui influencent ces grossesses précoces, sont l'appartenance au monde rural, un faible niveau d'instruction et un bas niveau de richesse.

Il est à noter que le phénomène des grossesses très précoces est en voie de régression ; en effet chez les femmes âgées de 35-39 ans l'enquête MICS6 indique que 0,1% d'entre elles (et 0,2% en milieu rural) ont eu un enfant avant 15 ans. Par contre la fréquence des naissances avant 18 ans est identique chez les femmes de 35-39 ans et chez les 20-24 ans soit 1,1% (0,9 en urbain, 1,4 en rural).

Conclusion

Les données présentées dans ce document révèlent un certain nombre de progrès et quelques points d'inquiétude.

Ainsi on peut noter que les conditions matérielles de l'enfant algérien sont satisfaisantes et tendent à s'améliorer régulièrement; l'électrification en particulier est généralisée. Si la question de la disponibilité de l'eau potable reste un sujet de préoccupation compte tenu des évolutions climatiques, elle sera atténuée avec la mise en route des usines de dessalement des eaux le long de la côte.

La famille nucléaire devient de plus en plus la norme ; avec une moyenne de trois enfants, correspondant au désir exprimé des hommes et des femmes. Dans cette famille, l'enfant tend à trouver sa place d'individu à part entière, même si les normes éducatives non violentes ne sont pas admises par tous.

Au plan santé, la plupart des enfants naît en milieu assisté. La mortalité infantile reste en plateau et se concentre désormais sur la première semaine ou le premier mois de vie. La sous-nutrition tend à disparaître mais l'obésité devient la nouvelle forme de malnutrition, et avec elle l'aggravation des problèmes dentaires. Le recul important de la vaccination constitue un autre point d'inquiétude dans un pays où la couverture vaccinale était très bonne.

La scolarisation atteint des niveaux assez satisfaisants puisque 94% des enfants achèvent le cycle primaire et 69% le cycle moyen; le fait que les garçons soient nettement moins nombreux que les filles à poursuivre avec succès leurs études à tous les cycles mais surtout au Moyen et Secondaire pose toutefois problème.

Le préscolaire se développe, surtout dans l'année précédant la rentrée à l'école primaire mais il conviendra de veiller à réduire les inégalités sociales à l'accès.

Le travail des enfants, mesuré selon les critères de l'UNICEF reste marginal, même si une certaine vigilance s'impose devant les difficultés économiques.

Enfin, la question des mariages précoces est un problème de moins en moins présent, de même que celui des grossesses précoces.

Recommandations

- Améliorer la couverture vaccinale dès la naissance
- Insister particulièrement sur l'importance de la troisième dose de vaccin pour une couverture optimale contre les maladies évitables par la vaccination
- Mieux accueillir le nouveau-né en encourageant les gestes tels que :
 - Le poser sur le ventre de sa mère à la naissance
 - Le mettre au sein dès la première heure
- Informer les mamans sur l'importance des examens postnataux destinés à détecter d'éventuels problèmes de développement de l'enfant et rendre ces examens disponibles à tous
- Insister auprès des mères sur l'intérêt pour l'enfant d'un allaitement exclusif pendant les 6 premiers mois, et prévoir des mesures effectives d'accompagnement pour les mères qui travaillent
- Développer les conseils nutritionnels aux mères pour assurer aux enfants une croissance optimale et réduire l'obésité
- Développer la culture de la non-violence et insister sur l'intérêt d'une éducation non violente
- Mettre l'accent sur la santé dentaire : importance du brossage des dents, soins des caries
- Rendre plus accessibles les établissements pour accueil des enfants de 2-4 ans pour optimiser les chances de développement des enfants
- Généraliser à tous les enfants une année de maternelle avant la première année primaire et en favoriser particulièrement l'accès aux enfants appartenant aux familles les plus pauvres et à ceux dont la mère n'a pas bénéficié d'un cursus scolaire élevé.
- Insister auprès des parents sur l'importance de favoriser la lecture des enfants, et ce dès la petite enfance
- Imaginer une pédagogie et des programmes susceptibles d'être attractifs pour tous les enfants, avec une attention particulière aux attentes des garçons pour tendre à un sexe ratio équilibré à l'école dans les différents cycles
- Généraliser les équipements sportifs et la pratique sportive à l'école à tous les cycles

Principales sources utilisées

- **Ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière, UNICEF : Algérie ; Enquête par grappes à indicateur multiples 2019 [MICS6 , *Rapport final***

Cette enquête vise en premier lieu les questions relatives à la santé de la mère et de l'enfant mais traite également les aspects concernant le développement de l'enfant et son éducation.

Environ 30000 ménages ont été interrogés, 15000 mères d'un enfant de moins de 5 ans et 17000 mères d'enfants de 5-17 ans ; des jeunes de 15-17 ans ont également été interrogés.

Les données du rapport croisent, sur les différentes questions, les résultats statistiques obtenus avec le lieu de résidence, la zone géographique, le niveau de revenu du ménage et le niveau d'instruction des mères.

- **MICS2 (2000), MICS3 (2006), MICS4 (2012) : *précédentes enquêtes réalisées par le Ministère de la Santé et l'UNICEF et publiées.***

- **Office National des Statistiques : *Données statistiques n° 1030, Démographie algérienne, 2020-2023***

Basées sur les données d'Etat Civil, cette publication fournit des données sur la population par âge, la natalité, la mortalité par âge et l'espérance de vie.

- **Office National des Statistiques : *Données statistiques n°1016 Les principaux indicateurs du secteur de l'éducation nationale, année scolaire 2021/2022***

Rassemble les principaux paramètres de scolarisation par cycle et par wilaya sur la base des données de l'éducation nationale

- **Fondation pour l'égalité : *Étude sur les opinions et attitudes des algériens vis-à-vis de la valeur d'égalité entre homme et femme et des droits des enfants 2022***

Il s'agit d'une enquête par sondage sur un échantillon représentatif de 2000 adultes de plus de 18 ans et de 800 adolescents de 15-17 ans. Outre leur opinion concernant les valeurs d'égalité sur diverses questions sociales et politiques, l'enquête aborde des aspects de la vie des jeunes en rapport avec le droit aux loisirs, à la participation, à la protection contre les violences.

